



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 21 août 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Damien, tenue à 15 h 30, le 21 août 2020,
via télé-rencontre, à laquelle sont présents et forment quorum
sous la présidence du maire, monsieur Daniel Monette

Madame Christiane Beaudry, conseillère district 6
Messieurs Michel Charron, conseiller district 5
 Jean-Pierre Cholette, conseiller district 2
 Éric Deslongchamps, conseiller district 1
 Jean-François Mills, conseiller district 4

Monsieur Éric Gélinas, directeur général adjoint, est également
présent.

*De façon exceptionnelle, suivant les orientations et
directives gouvernementales en regard de la
pandémie du COVID-19, la présente séance est tenue
à huis clos, via télé-rencontre. De plus,
l'enregistrement de la présente séance sera déposé
sur le site Internet de la Municipalité.*

Aucune personne du public ne participe à la séance.

1. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

À 15 h 36, les présences sont prises et le quorum est constaté.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 15 h 36, monsieur Daniel Monette ouvre la séance.

3. DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Le directeur général adjoint déclare que l'avis de convocation
pour la présente séance a été signifié dans les délais prescrits par
la loi.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

289-08-2020

Sur proposition de madame Christiane Beaudry, il est
unanimentement résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 21 août 2020

ORDRE DU JOUR

1. Présences et constatation du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Déclaration du directeur général adjoint
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Autorisation de dépenses excédentaires – Travaux chemin Beaulieu
6. Période de questions
7. Levée de la séance

**5. AUTORISATION DE DÉPENSES EXCÉDENTAIRES –
TRAVAUX CHEMIN BEAULIEU**

290-08-2020

Attendu qu'à sa séance du 21 juillet dernier, le conseil municipal a octroyé un contrat à la firme Sintra. Inc, pour la pulvérisation, la mise en forme et le pavage d'un tronçon de la côte du chemin Beaulieu;

Attendu que lors du début des travaux d'excavation, il a été constaté que la fondation du chemin ne permettait pas sa mise en forme et son pavage en raison de son mauvais état;

Attendu que que des travaux d'excavation, de remplissage et de compactage supplémentaires ont dû être exécutés de façon urgente par l'entrepreneur en place;

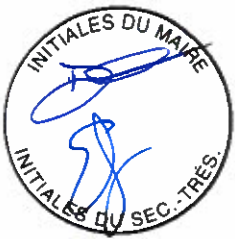
Attendu que ces travaux non prévus au contrat initial engendrent des coûts supplémentaires d'environ 125 000\$;

Sur proposition de monsieur Éric Deslongchamps, il est unanimement résolu :

- d'autoriser les travaux supplémentaires au contrat initial de la firme Sintra Inc.;
- d'autoriser le paiement des coûts excédentaires d'environ 125 000\$ correspondants aux travaux non prévus au contrat initial.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

09982



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 21 août 2020

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

291-08-2020

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition** de monsieur Jean-François Mills, il est unanimement résolu :

De lever la séance à 15 h 41

Daniel Monette
Maire

Éric Gélinas
Directeur général adjoint